

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N ° II-CF205

présenté par

M. Fabrice Brun, Mme Anthoine, M. Bazin, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Descoeur, M. Dubois,
M. Forissier, M. Kamardine, Mme Louwagie, M. Nury, Mme Tabarot, M. Taite, Mme Valentin et
M. Jean-Pierre Vigier

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.